

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [9]

Artikel: Jura

Autor: Steullet, Anne-Marie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276126>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



à l'autre



D'un canton



à l'autre



sciences chimiques et naturelles, qu'elle a créé dans notre canton le bureau « Consommateur information » et le « Service de consultations conjugales » et qu'elle a présidé pendant sept ans la Fédération frib. des services d'aides familiales.

L'assemblée a entendu les deux nouvelles conseillères du **Centre de planning familial de Fribourg**. Travaillant l'une en français et l'autre en allemand, elles ont acquis leur formation à Lausanne. Un médecin gynécologue complètera dès l'automne prochain l'équipe du Centre dont la principale promotrice, Mme Piera Fleiner, après des années de lutte peut enfin être satisfaite du résultat obtenu. Ainsi le Centre de planning frib. n'a plus rien à envier aux autres cantons.

Lors de la rencontre des CL suisses à Baden, il a été question « **des enfants maltraités** », problème à l'étude dans plusieurs cantons et au Conseil de l'Europe. Sur le plan frib. une réunion a eu lieu entre délégués de différentes institutions et organisations touchées par ce problème. L'assemblée a encouragé le comité à organiser un forum public sur ce sujet l'automne prochain.

Avant de clore, le Prof. Th. Fleiner, membre du CICR parla de l'action de la Croix Rouge dans les régions actuellement en conflit.

Suzanne Marmy



Marie-Josèphe Lachat

Une commission pas comme les autres...

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la commission provisoire n'est pas calquée sur le schéma politique des commissions permanentes que nous connaissons au sein des autres organisations cantonales. En qualité d'organe d'Etat nommé sans l'intervention des partis, elle est probablement la plus féminine et féministe de Suisse. Voyez plutôt. Cette commission compte des déléguées de l'Association féminine pour la défense du Jura, du Groupe femmes (Delémont), de l'Atelier 76 (groupe d'animation féminine), de la Chambre d'agriculture, de la Fédération des consommatrices, de l'Association pour la défense des droits de la femme.

Et puis, elle se qualifie de provisoire. Un décret d'organisation du Gouvernement et de l'Administration cantonale précise: « Une commission est rattachée au Bureau de la condition féminine, conformément à la législation spéciale. Celle-ci en fixe la composition et les attributions ».

La dite commission a donc pour tâche d'établir cette législation spéciale. Cette tâche sera accomplie d'ici une année, une année et demie. La commission actuelle sera alors dissoute au profit de la commission définitive qui sera profilée par l'actuelle et acceptée soit par le Gouvernement, soit par le Parlement.

La commission définitive aura peut-être un tout autre visage que celle qui fonctionne actuellement. Elle pourra être plus nombreuse, différente; en tout cas elle sera ce que les femmes voudront qu'elle soit. Cela nous paraît important.

La commission provisoire s'est mise à l'épreuve. Elle entend d'abord pratiquer pour pouvoir définir « la » commission idéale et définitive. Ainsi, au lieu de se structurer immédiatement, la commission provisoire du BCF s'attaque à un programme d'activité. Et c'est en quelque sorte « dans le terrain » qu'elle verra si les causes qu'elle se promet de défendre appelle des aides supplémentaires, en l'occurrence des représentantes d'autres organisations.

Le rôle de relais

Pour l'heure — et sans doute pour l'avenir — la commission du BCF fait office de relais entre les femmes, via les associations, et le BCF. L'inverse joue également. Les associations représentées chargent leurs déléguées de soumettre leurs problèmes au BCF.

Il est inutile de dire que les sociétés féminines qui n'ont pas encore de déléguées seraient

bien inspirées de se faire connaître afin d'avoir une voix à la commission.

Objets du communiqué: travail, formation, centres de consultation

Nous l'avons mentionné: un premier communiqué émane du BCF et de sa commission. Trois priorités émergent des premiers travaux: le travail des femmes, la formation scolaire et professionnelle, les centres de consultations. Dans ces trois domaines, divers projets sont à l'étude pour assurer la promotion de la femme. Ainsi sont prévus la publication d'informations, l'établissement d'enquêtes, la rédaction de rapports destinés aux services administratifs afin d'attirer leur attention sur les questions relatives à l'amélioration de la condition de la femme.

Le groupe-mamans

Il y a un peu plus d'une année, de jeunes mamans décidaient de se réunir pour partager leurs expériences, leurs trucs, leurs conseils avec toutes les jeunes mères qui se sentent concernées.

Les buts du groupe: 1) favoriser une meilleure connaissance sur une préparation à la naissance sans violence; 2) la participation du père à l'accouchement; 3) la préparation pour un allaitement réussi; 4) favoriser une meilleure prise en charge personnelle de la santé de la famille.

Le groupe a obtenu un beau succès. Parmi ses projets, relevons la poursuite des séances d'information aux parents; dès l'automne, des soirées d'échanges et de recherche entre parents sur la prévention et les soins naturels à adopter face aux maladies d'enfants.

On peut prendre contact par téléphone auprès de Mme Claire-Lise Droz, N° (066) 22 84 52.

Anne-Marie Steullet

Jura

Treize femmes entourent le Bureau de la condition féminine

Une commission provisoire de treize femmes travaille depuis la fin février 1980 avec Marie-Josèphe Lachat, responsable du Bureau de la condition féminine (BCF). Après quatre séances et à la suite d'un communiqué (voir ci-dessous), nous avons voulu savoir qui sont les femmes de la commission et comment elles organisent leur travail.

A notre question: quels milieux sont-ils représentés? nous obtenons une réponse nuancée et intéressante. « Il est difficile de répondre, dit Marie-Josèphe Lachat, de quels milieux parlons-nous? Est-ce de la catégorie socio-professionnelle du ménage, c'est-à-dire celle du mari, ou de celle de l'individu? »

« Si une femme épouse un homme d'un milieu différent et si elle cesse toute activité lucrative, elle perd contact avec sa catégorie socio-professionnelle sans pour autant devenir membre de celle de son mari ».

La réponse à notre question est finalement formulée. Les membres de la commission du BCF représentent des femmes... de tous les milieux: agricole, ouvrier, indépendant, cadre.

Ailleurs, Mlle Lachat dit encore: « Le vécu de 14 femmes (13 + la responsable), c'est précieux lorsqu'on parle de condition féminine! Il y a apport d'énergies nouvelles, de pensées, de raisonnements différents, bref, il y a les nombreux fruits de la réflexion collective et du travail de groupe... »

Genève

Pénélope, un catalogue d'entraide féminine pratique

A la suite du succès rencontré par le Pavillon de la femme au Salon des loisirs « Loisirama 80 », le groupe de responsables du Pavillon, animé par Jacqueline Berenstein-Wavre, a décidé de lancer pour l'automne un catalogue afin de mieux faire connaître celles qui exercent des activités manuelles pour que d'autres puissent en profiter.

Voici quelques extraits du questionnaire adressé aux artisanes, artistes et autres femmes autonomes:

Femmes qui créent à la maison de beaux objets, ou des objets utiles, voire des **OBJETS UTILES ET BEAUX**; vous qui avez trouvé un moyen d'expression, une voie de réalisation personnelle en dehors des chemins déjà tracés, mais qui cherchez encore à vous faire connaître... rejoignez-nous! Nous sommes déjà quelques-unes à avoir pensé qu'un **catalogue** représenterait un lieu d'échange idéal: nous y publierons les noms, adresses, numéros de téléphone et autres renseignements que toutes les femmes intéressées par ce projet